
DÉCISION DU MAIRE

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

N° 2023/018

**CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE D'UN LOGEMENT
COMMUNAL SIS 45 RUE STEPHANE PROUST À EAUBONNE**

LA MAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020/022 du 03 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Jean-Marcel BRETON remplit les conditions nécessaires pour l'occupation d'un logement communal sis 45 rue Stéphane Proust à Eaubonne,

DECIDE

ARTICLE 1 : DE CONCLURE avec Monsieur Jean-Marcel BRETON une convention d'occupation précaire et révocable d'un logement communal de type F3 d'une superficie habitable de 71 m² situé sur un terrain cadastré section AE n° 152 d'une surface de 268 m², sis 45 rue Stéphane Proust à, Eaubonne ;

ARTICLE 2 : D'AJOUTER que cette occupation prendra effet du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 moyennant une redevance mensuelle de 599.24 € ainsi qu'un montant forfaitaire de 30 € pour la consommation d'eau ;

ARTICLE 3 : DE PRÉCISER que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet chargé de l'Arrondissement d'Argenteuil et ampliations en seront adressées à Madame la Trésorière Principale de Franconville Le Parisis et Monsieur Jean-Marcel BRETON.

Eaubonne, le 17 JAN. 2023

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le :
Publiée le :
Exécutoire le :
Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

<input type="checkbox"/> Julien GUIGUI Directeur Général des Services	<input type="checkbox"/> Valérie POULIQUEN Cheffe Secrétariat Général
<input type="checkbox"/> Arnaud AGNONA Directeur DAGAJ	<input type="checkbox"/> Michel COLL DGA Anlm. Terr & Sces Personne

La Maire
Vice-Présidente de la Communauté
D'Agglomération Val Parisis,




Marie-José BEAULANDE

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20230117-DEC2023-018-AU
Date de télétransmission : 17/01/2023
Date de réception préfecture : 17/01/2023